

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 1^{er} octobre 2018 à 19h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville

PRÉSENTS :

M.	Marc Richard	Maire
M.	Éric Friolet, conseiller	district # 1
M.	Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme	Éliane Champigny conseillère	district # 3
M.	Tony Côté, conseiller	district # 4
M.	Dave Simard, conseiller	district # 5

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

ABSENT :

M. Christian Desgagnés, conseiller district # 6

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum

À 19h00, le maire, Monsieur Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5877-2018

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Éric Friolet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

8. DONS - SUBVENTIONS - INVITATIONS

- 8.D. Garderies milieu familial - Demande de gratuité de la salle Multifonctionnelle
- 8.E. Spectacle Zébulon - Invitation
- 8.F. Party corporatif des fêtes au Mont Lac-Vert - Invitation

10. AFFAIRES NOUVELLES

- 10.A. Maison des jeunes la Zone - Mise à niveau des installations électriques

ORDRE DU JOUR

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum
3. Administration
 - 3.A. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

- 3.B. Exemption de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 10 septembre 2018
 - 3.C. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 septembre 2018
 - 3.D. Retour et commentaires sur le procès-verbal de la séance régulière du 10 septembre 2018
 - 3.E. Dépôt du certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter
 - 3.F. Remise de la trousse des nouveaux arrivants
4. Résolutions
- 4.A. Adjudication du contrat de déneigement 2018-2019
 - 4.B. Conseil sans papier - Soumissions pour la fourniture et l'installation de tablettes et du logiciel Syged
 - 4.C. Eaux usées municipales - Offre de services pour la déphosphatation
 - 4.D. Société mutuelle de prévention inc. - Entente de services pour la mise à jour de la localisation des flocages et des calorifuges
 - 4.E. Fonds d'appui au rayonnement des régions - Appui à la Corporation du parc régional du Lac Kénogami
 - 4.F. Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air 2018-2021 - Appui à la Corporation du parc régional du Lac Kénogami
 - 4.G. Dépôt du rapport d'inspection sommaire du pont de la rivière des Aulnaies
 - 4.H. Secrétaire-réceptionniste - Embauche
 - 4.I. Projet d'alimentation en eau potable pour les rangs Saint-André et Saint-Isidore - Offre de services pour une étude de concept
 - 4.J. Dépôt de la 32^{ième} liste des nouveaux arrivants
 - 4.K. Mandat à la Régie intermunicipale de sécurité incendie Secteur Sud - Demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal
 - 4.L. Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur sud - Adoption des prévisions budgétaires 2019
 - 4.M. Avis de motion - Règlement 1000-18 concernant la sécurité, la paix et l'ordre sur le territoire de la municipalité d'Hébertville et de remplacer le règlement 1000-07
 - 4.N. Motion de félicitations - Monsieur France Paradis
5. Correspondance
- 5.A. MRC de Lac-Saint-Jean-Est - Transmission du règlement 284-2018
 - 5.B. Véloroute des bleuets - Dépôt du rapport d'inspection du Horst de Kénogami pour septembre 2018
 - 5.C. Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Méritas Bibliothèque d'Hébertville
 - 5.D. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - Octroi d'une aide financière - Programme entretien de la route verte
6. Loisirs et culture

- 6.A. Sentier de motoneige au Mont Lac-Vert - Octroi d'un mandat d'ingénierie forestière
- 6.B. Fête Nationale 2018 - Approbation de l'état des résultats
- 6.C. Projet sports de glisse pour les écoles du Secteur Sud - Mise en place d'un programme
- 6.D. Route verte - Fabrication de butées pour la piste cyclable
- 6.E. Gazebo -Relocalisation - Vocation hivernale
- 6.F. Pavillon d'accueil du Mont Lac-Vert - Réfection de la sortie de secours
- 6.G. Spectacle Zébulon - Octroi d'une aide financière
- 6.H. Fête de la reconnaissance - Octroi d'un aide financière
- 6.I. Surface de Dek hockey - Demande de gratuité de l'École Curé-Hébert
- 6.J. Abrogation de la résolution 5867-2018 - Paiement final du remplacement du revêtement extérieur du Pavillon d'accueil de la station de ski du Mont Lac-Vert

7. Urbanisme

- 7.A. Avis de motion - Règlement 509-2018 sur les ententes relatives aux travaux publics

8. Dons - Subventions - Invitations

- 8.A. Prisme Culturel - Demande d'aide financière
- 8.B. Table régionale de concertation des aînés du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Journée internationale des aînés
- 8.C. Club Optimiste d'Hébertville - Invitation Vins et fromages

9. Rapport des comités

10. Affaires nouvelles

11. Liste des comptes

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

3.B. EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 SEPTEMBRE 2018

5878-2018

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Éric Friolet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 10 septembre 2018.

3.C. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 SEPTEMBRE 2018

5879-2018

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Dave Simard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le procès-verbal de la séance régulière du 10 septembre 2018, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit approuvé tel que rédigé.

3.D. RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 SEPTEMBRE 2018

Aucun commentaire soulevé.

3.E. DÉPÔT DU CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER

Aucun document déposé.

3.F. REMISE DE LA TROUSSE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Il y a remise de la trousse des nouveaux arrivants. M. Dave Simard représente la Corporation de développement d'Hébertville.

4. RÉSOLUTIONS

4.A. ADJUDICATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2018-2019

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a produit un appel d'offres sur invitation pour le déneigement et le sablage de certains chemins, trottoirs, rues, ruelles, stationnements pour 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 28 septembre 2018 à 11h;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une (1) offre des trois (3) entrepreneurs invités suivants :

Soumissionnaires	Montant (taxes incluses)	Liste du matériel requis	Entente entreposage de la neige	Assurances (2 000 000\$)
Béton D.R.T.	57 832,43	/	/	/
Terrassement Ghislain Tremblay	N/A			
Claveau & Fils inc.	N/A			

5880-2018

Il est proposé par le conseiller M. Éric Friolet, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder le contrat de déneigement 2018-2019 à l'entreprise Béton D.R.T. pour la somme de 57 832,43 \$ taxes incluses.

4.B. CONSEIL SANS PAPIER - SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE TABLETTES ET DU LOGICIEL SYGED

CONSIDÉRANT l'abrogation de la résolution # 5841-2018 adoptée à la séance régulière du 20 août 2018;

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser certaines procédures administratives relativement à la préparation, la présentation et le déroulement des séances du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de tablettes permettra d'économiser des frais de papier, d'impression et de livraison;

CONSIDÉRANT l'offre de services #1MHEB26-180829-0 présentée par PG Solutions pour la fourniture et l'installation du logiciel d'exploitation SYGED - Gestion du conseil;

CONSIDÉRANT l'offre de services #4681 présentée par MacXpert pour la fourniture et l'installation de tablettes iPad 6;

CONSIDÉRANT QUE ces acquisitions font partie du plan triennal d'immobilisations présenté lors de la préparation budgétaire 2018;

5881-2018

Il est proposé par le conseiller M. Dave Simard, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'achat de huit (8) tablettes iPad 6 tel que présenté par MacXpert selon l'offre de services #4861 au coût de 5 301,73 taxes incluses.

D'autoriser également l'achat du logiciel d'exploitation SYGED - Gestion du conseil tel que présenté par PG Solutions selon l'offre de services #1MHEB26-180829 au coût de 10 995,06 \$ taxes incluses.

Ces achats seront défrayés à même le surplus accumulé non affecté.

4.C. EAUX USÉES MUNICIPALES - OFFRE DE SERVICES POUR LA DÉPHOSPHATATION

CONSIDÉRANT la résolution # 3735-2013 pour le dépôt au ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) du plan d'action de la firme d'ingénierie Roche afin d'effectuer la déphosphatation des étangs d'épuration;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont admissibles dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ);

CONSIDÉRANT la résolution 4074-2014 relativement à l'offre de services de Roche pour procéder à la réalisation du plan de déphosphatation des étangs d'eaux usées de la Municipalité et ainsi de se conformer aux normes environnementales au coût de 20 794 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT la nécessité de poursuivre le mandat de 2014;

CONSIDÉRANT la proposition 2018 de la firme Norda Stelo et comprenant les éléments suivants :

Révision de l'ingénierie	5 200 \$
Plans détaillés et devis	4 600 \$
Demande d'autorisation MDDELCC et appel d'offres	4 300 \$
Total de la proposition	14 100 \$

5882-2018

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Éric Friolet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la proposition du 7 septembre 2018 de la firme d'ingénierie Norda Stelo pour procéder à la réalisation du plan de déphosphatation des étangs d'eaux usées de la Municipalité et ainsi se conformer aux normes environnementales au coût de 14 100 \$ plus les taxes applicables. Les coûts de ce mandat seront défrayés à même l'aide financière octroyée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECO).

4.D. SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC. - ENTENTE DE SERVICES POUR LA MISE À JOUR DE LA LOCALISATION DES FLOCAGES ET DES CALORIFUGES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit mettre à jour le relevé des flocages et calorifuges d'amiante dans les bâtiments municipaux construits avant 1999;

CONSIDÉRANT le rapport déposé en 2016 et qui démontre la présence de cette composante dans certains bâtiments et située essentiellement sur des tuyaux sans toutefois présenter une détérioration nécessitant une intervention;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit tous les deux ans faire inspecter leur état;

CONSIDÉRANT les disponibilités budgétaires pour l'octroi du mandat;

5883-2018

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder le mandat de mise à jour de la localisation des flocages et des calorifuges à la Société mutuelle de prévention inc. et ce, pour la somme de 1 250 \$ plus les taxes applicables selon l'offre de services datée du 17 août 2018.

4.E. FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS - APPUI À LA CORPORATION DU PARC RÉGIONAL DU LAC KÉNOGAMI

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire rend disponible aux organismes une aide financière dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation du parc régional du lac Kénogami désire déposer un projet de bonification de l'offre touristique par l'ajout d'un sentier et l'affichage et amélioration des infrastructures existantes;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra d'améliorer le sentier et d'augmenter l'achalandage;

CONSIDÉRANT QUE les demandes d'aides financières doivent être acheminées au plus tard le 12 octobre 2018;

5884-2018

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Dave Simard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la municipalité d'Hébertville appuie le projet de la Corporation du parc régional du lac Kénogami dans son projet de bonification de l'offre touristique par l'ajout d'un sentier et l'affichage et amélioration des infrastructures existantes afin que cette dernière puisse bénéficier de l'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions.

4.F. PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISE À NIVEAU ET À L'AMÉLIORATION DES SENTIERS ET DES SITES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR 2018-2021 - APPUI À LA CORPORATION DU PARC RÉGIONAL DU LAC KÉNOGAMI

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur rend disponible aux organismes une aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air 2018-2019;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation du parc régional du lac Kénogami désire déposer un projet de bonification de l'offre touristique par l'ajout d'un sentier et l'affichage et amélioration des infrastructures existantes;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra d'améliorer le sentier et d'augmenter l'achalandage;

CONSIDÉRANT QUE les demandes d'aides financières doivent être acheminées au plus tard le 12 novembre 2018;

5885-2018

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la municipalité d'Hébertville appuie le projet de la Corporation du parc régional du lac Kénogami dans son projet de bonification de l'offre touristique par l'ajout d'un sentier et l'affichage et amélioration des infrastructures existantes afin que cette dernière puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air 2018-2021.

4.G. DÉPÔT DU RAPPORT D'INSPECTION SOMMAIRE DU PONT DE LA RIVIÈRE DES AULNAIES

CONSIDÉRANT la résolution 5835-2018 concernant un mandat d'évaluation sommaire du pont de la rivière des Aulnaies octroyé à la firme d'ingénierie Foresco Génie civil;

CONSIDÉRANT les recommandations émises suite à l'évaluation;

5886-2018

Il est proposé par le conseiller M. Éric Friolet, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt du rapport sommaire présenté par la firme d'ingénierie Foresco Génie civil et d'acheminer ce dernier aux propriétaires concernés.

4.H. SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE - EMBAUCHE

CONSIDÉRANT la démission de Madame Sandra Fortin de son poste de secrétaire-réceptionniste;

CONSIDÉRANT les dispositions de la convention collective de travail des employés municipaux;

CONSIDÉRANT la fin de l'affichage interne pour le poste de secrétaire-réceptionniste tel que stipulé à l'article 10.01 de la convention collective de travail des employés municipaux;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

5887-2018

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Éric Friolet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'allouer le poste permanent de secrétaire-réceptionniste à madame Sara Guertin.

4.I. PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE POUR LES RANGS SAINT-ANDRÉ ET SAINT-ISIDORE - OFFRE DE SERVICES POUR UNE ÉTUDE DE CONCEPT

CONSIDÉRANT la résolution 5684-2018 de la municipalité d'Hébertville pour une demande d'adhésion à l'entente intermunicipale relativement à l'approvisionnement en eau potable et présentée aux municipalités de Saint-Bruno, d'Hébertville-Station et de Larouche;

CONSIDÉRANT la résolution 127.06-18 transmise par la municipalité de Saint-Bruno et indiquant être en accord avec la demande d'adhésion de la municipalité d'Hébertville à l'entente intermunicipale;

CONSIDÉRANT la résolution 8143.05.18 de la municipalité d'Hébertville-Station et indiquant être en accord avec la demande d'adhésion de la municipalité d'Hébertville à l'entente intermunicipale;

CONSIDÉRANT la résolution CM2018-125 transmise par la municipalité de Larouche et indiquant être en accord avec la demande d'adhésion de la municipalité d'Hébertville à l'entente intermunicipale;

CONSIDÉRANT QUE le projet pourrait être admissible le cadre du programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU);

CONSIDÉRANT l'inscription du projet au plan triennal d'immobilisations présenté lors de la préparation budgétaire 2018;

CONSIDÉRANT QUE la proposition #115908.001 000 de la firme Norda Stelo et comprenant les éléments suivants :

- Rencontre de démarrage
 - Réception et analyse des intrants
 - Rencontre des opérateurs de la station Beau-Portage
 - Élaboration du concept de base
 - Évaluation sommaire des coûts probables de construction
 - Rapport et présentation
- Total de la proposition 8 800 \$

5888-2018

Il est proposé par le conseiller M. Dave Simard, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter l'offre de services #115908.001-000 de la firme d'ingénierie Norda Stelo et de procéder à la réalisation d'une étude de concept pour l'alimentation en eau potable d'environ 25 résidences des rangs Saint-André et Saint-Isidore au coût de 8 800 \$ plus les taxes applicables. Les coûts de ce mandat seront défrayés à même l'aide financière octroyée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECO).

4.J. DÉPÔT DE LA 32^{ÈME} LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

5889-2018

Il est proposé par le conseiller M. Éric Friolet, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

170 Mme Jessica Boily 926, rang 2

D'accepter la 32^{ème} liste officielle des « Nouveaux arrivants » à Hébertville et de leur souhaiter la bienvenue.

4.K. MANDAT À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE - SECTEUR SUD - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE POUR LA MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES OU D'ACTIVITÉS EN MILIEU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le 2 novembre 2017, par sa résolution n^o 45.11.2017, le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud a appuyé la démarche d'optimisation des ressources humaines et matérielles afin que les municipalités parties à l'entente intermunicipale, dont Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Saint-Bruno, Saint-Gédéon, Hébertville-Station, Hébertville et Desbiens entreprennent des discussions pour analyser une mise en commun des casernes incendie ;

CONSIDÉRANT QU'un comité de travail formé d'élus et de directeurs généraux des municipalités sous la responsabilité de la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud a été créé afin d'analyser les différentes options du scénario d'optimisation et d'analyser l'intégration des casernes dans les activités de la Régie ;

CONSIDÉRANT QU'une aide financière permettra de faire l'évaluation des infrastructures actuelles,

l'analyse financière des différents scénarios d'optimisation et la préparation d'un protocole d'entente impliquant un partage des coûts et des immobilisations.

5890-2018

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Dave Simard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser M^{me} Marie-Hélène Boily, directrice générale de la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud à soumettre auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire une demande d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal.

4.L. RÉGIE INTERMUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE SECTEUR SUD - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville fait partie intégrante de la Régie Intermunicipale en Sécurité Incendie Secteur Sud;

CONSIDÉRANT QU'à ce titre, elle doit approuver les prévisions budgétaires de la Régie;

5891-2018

Il est proposé par le conseiller M. Éric Friolet, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter les prévisions budgétaires 2019 de la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie Secteur Sud qui se chiffrent à un montant total de dépenses et revenus équilibrés d'une somme de 692 340 \$, dont une quote-part pour la municipalité d'Hébertville qui se chiffre à 123 339 \$.

4.M. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 1000-18 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE ET DE REMPLACER LE RÈGLEMENT 1000-07

Le conseiller M. Dave Simard donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce Conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre sur le territoire de la municipalité d'Hébertville et de remplacer le règlement 1000-07.

Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

4.N. MOTION DE FÉLICITATIONS - M. FRANCE PARADIS

Le maire, M. Marc Richard donne une motion de félicitations à l'égard de M. France Paradis, journaliste de plus de 40 ans et originaire d'Hébertville.

Ce dernier s'est vu décerner la médaille de l'Assemblée nationale pour sa carrière journalistique et son implication dans la communauté.

5. CORRESPONDANCE

5.A. MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST - TRANSMISSION DU RÈGLEMENT 284-2018

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est transmet le règlement 284-2018 sur la gestion contractuelle.

5.B. VÉLOROUTE DES BLEUETS - DÉPÔT DU RAPPORT D'INSPECTION DU HORST DE KÉNOGAMI POUR SEPTEMBRE 2018

La Véloroute des bleuets transmet à la Municipalité le rapport d'inspection du mois de septembre 2018 pour le Horst de Kénogami. Un suivi sera fait auprès du service des loisirs et des travaux publics municipaux pour l'application des recommandations de la Corporation du circuit cyclable.

5.C. RÉSEAU BIBLIO DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - MÉRITAS BIBLIOTHÈQUE D'HÉBERTVILLE

Le Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean informe la Municipalité que lors du lancement annuel, la bibliothèque publique d'Hébertville s'est vue décerner le Méritas *Promotion, animation et diffusion culturelles, 1201 habitants et plus*. La direction ainsi que les administrateurs de Réseau Biblio transmettent des félicitations à Mme Denise Vaillancourt et son comité.

5.D. MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDET) - OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE

Le MTMDET informe la Municipalité de l'octroi d'une aide financière maximale de 3 353 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte pour 2018.

6. LOISIRS ET CULTURE

6.A. SENTIER DE MOTONEIGE AU MONT LAC-VERT - OCTROI D'UN MANDAT D'INGÉNIERIE FORESTIÈRE

Conformément au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, le conseiller M. Tony Côté déclare son intérêt et se retire du dossier.

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil municipal d'implanter un sentier de motoneige pour relier le sentier # 23 au Pavillon d'accueil du Mont Lac-Vert;

CONSIDÉRANT la fréquentation en croissance constante dû aux aménagements du relais du Mont Apica;

CONSIDÉRANT la nouvelle source de revenus possibles pour le Mont Lac-Vert;

CONSIDÉRANT les aides financières demandées et celles accordées pour réaliser les travaux;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services de Planiforêt en date du 24 septembre 2018 est détaillée comme suit :

- Pour la prospection, l'étude de bassin, la commande de matériaux, suivi du budget, rapport et reddition de compte : 2 750 \$
- Pour la surveillance de chantier : 60 \$ / heure pour un ingénieur forestier et 50 \$ / heure pour un technicien forestier
- Pour les abatteurs : 42 \$ / heure;

5892-2018

Il est proposé par le conseiller M. Éric Friolet, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter l'offre de service de Planiforêt pour coordonner, planifier et superviser les travaux d'implantation d'un sentier de motoneige reliant le sentier #23 au pavillon d'accueil du Mont Lac-Vert pour les montants suivants :

- La prospection, l'étude de bassin, la commande de matériaux, suivi du budget, rapport et reddition de compte pour un maximum de 2 750 \$;
- La surveillance de chantier pour un maximum de 3 010 \$ plus taxes;
- Les abatteurs pour un maximum de 2 688 \$

6.B. FÊTE NATIONALE 2018 - APPROBATION DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS

CONSIDÉRANT QUE dans la résolution 5707-2018 le Conseil municipal alloue une somme de 9 685 \$ pour l'organisation des festivités entourant la Fête nationale;

CONSIDÉRANT QUE pour l'édition 2018, les revenus de la Fête Nationale totalisent 20 152,96\$;

CONSIDÉRANT QU'au 21 septembre 2018, les dépenses de la Fête Nationale 2018 totalisent 21 097,75 \$;

CONSIDÉRANT QU'en raison de la diminution de la participation au souper et des revenus de bar moindres que par les années précédentes, il y a un manque à gagner de 944,79 \$;

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre de la Commission des loisirs du 26 septembre 2018, l'état des résultats de la Fête Nationale a été déposé et que le comité recommande au Conseil Municipal d'absorber le manque à gagner à même le budget des activités sporadiques;

5893-2018

Il est proposé par le conseiller M. Dave Simard, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'approuver les états financiers de la Fête Nationale tels que déposés à la Commission des loisirs le 26 septembre 2018 et d'absorber le manque à gagner à même le budget des activités sporadiques.

6.C. PROJET SPORTS DE GLISSE POUR LES ÉCOLES DU SECTEUR SUD - MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME

CONSIDÉRANT le succès du programme d'initiation aux sports de glisse, dont les enfants d'âge scolaire du niveau primaire de l'école St-Joseph bénéficient;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a démontré une hausse de la fréquentation de la clientèle familiale;

CONSIDÉRANT les demandes des écoles du secteur sud, soit Saint-Bruno, Desbiens, Saint-Gédéon, Hébertville-Station et Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, pour bénéficier de ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la collaboration de différents partenaires sera nécessaire pour offrir ce programme dans d'autres écoles;

CONSIDÉRANT QUE les coûts du projet comprennent le transport, la formation des moniteurs, la location de matériel et les billets journaliers;

CONSIDÉRANT QUE pour assurer le succès de la démarche, il faut un minimum de trois sorties annuellement, et ce sur une durée minimale de trois ans;

CONSIDÉRANT l'adhésion de l'ensemble des municipalités ci-haut nommées;

5894-2018

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Dave Simard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mettre en place le programme selon les modalités présentées aux autorités scolaires;

De déposer des aides financières auprès de différents partenaires financiers pour assurer le financement de ce programme;

D'accorder aux enfants d'âge scolaire des écoles primaires du secteur sud participantes, la gratuité des billets journaliers pour les jeunes de la troisième année à la cinquième année qui participeront au programme d'initiation aux sports de glisse.

6.D. ROUTE VERTE - FABRICATION DE BUTÉES POUR LA PISTE CYCLABLE

CONSIDÉRANT QUE l'entretien et la sécurité de la piste cyclable reliant le rang Lac-Vert à la rue Turgeon sont sous la responsabilité de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les actuelles butées de ciment qui limitent l'accès de la piste sont non conformes tel qu'en témoigne le rapport d'inspection de la Véloroute des Bleuets de juillet 2018;

CONSIDÉRANT les recommandations émises par la Véloroute des Bleuets pour les chicanes à installer;

CONSIDÉRANT les deux estimations reçues pour la conception des chicanes;

CONSIDÉRANT QUE les chicanes seront installées en régie interne;

5895-2018

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Éric Friolet et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la soumission datée du 18 septembre 2018 par Les Clôtures du Lac inc. au montant de 2 700 \$ plus taxes pour la confection de chicanes pour la piste cyclable.

6.E. GAZEBO - RELOCALISATION - VOCATION HIVERNALE

CONSIDÉRANT QUE le gazebo qui se trouve au kiosque d'information touristique appartient à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier a subi du vandalisme à plusieurs reprises;

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Alma Lac-Saint-Jean a demandé à la Municipalité de le déplacer;

CONSIDÉRANT QUE ce bâtiment serait bénéfique pour l'organisation d'évènements au Mont Lac-Vert;

CONSIDÉRANT les dimensions excessives du gazebo pour que le transport soit fait selon les normes routières par les employés et les équipements municipaux disponibles;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue de Cabanon du Lac pour le déplacer;

5896-2018

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter l'offre de services datée du 27 septembre 2018 de Cabanon du Lac de 1 540 \$ plus taxes pour déplacer le cabanon, le tout en respect des normes de sécurité routière.

6.F. PAVILLON D'ACCUEIL DU MONT LAC-VERT - RÉFECTION DE LA SORTIE DE SECOURS

CONSIDÉRANT QUE lors du remplacement du revêtement extérieur du pavillon d'accueil du Mont Lac-Vert, l'accès pour la sortie de secours a été retiré et n'a pu être réinstallé en raison de l'état des matériaux;

CONSIDÉRANT l'offre de services de Construction JP Larouche et fils pour refaire l'accès à la sortie de secours;

5897-2018

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter l'offre de services datée du 24 septembre 2018 de Construction JP Larouche et fils de 2 087 \$ plus taxes pour construire l'accès à la sortie de secours du pavillon d'accueil du Mont Lac-Vert. Le tout sera défrayé à même le fonds du règlement 475-2015.

6.G. SPECTACLE ZÉBULON - OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du 26 septembre 2018, la Commission des loisirs a recommandé l'organisation du spectacle de Zébulon le 3 novembre prochain à la salle Amithèque;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs recommande également l'octroi d'une aide financière de 1 500 \$ ainsi que la gratuité de la salle;

CONSIDÉRANT QUE l'évènement est appuyé par la Municipalité et que les bénéficiaires devront être réinvestis dans les loisirs municipaux;

5898-2018

Il est proposé par le conseiller M. Dave Simard, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter les recommandations de la Commission des loisirs et d'octroyer une aide financière de 1 500 \$ au comité organisateur pour l'organisation du spectacle de Zébulon qui se tiendra le 3 novembre ainsi que la gratuité de la salle Amithèque.

6.H. FÊTE DE LA RECONNAISSANCE - OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du 26 septembre 2018, la Commission des loisirs a déterminé que le 9 novembre aura lieu la Fête de la Reconnaissance;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs a recommandé l'octroi d'une aide financière de 2 000 \$ dans le budget des activités sporadiques;

5899-2018

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Éric Friolet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter les recommandations de la Commission des loisirs et d'accorder une participation financière de 2 000 \$ pour l'organisation de la Fête de la reconnaissance 2018.

6.I. SURFACE DE DEK HOCKEY - DEMANDE DE GRATUITÉ DE L'ÉCOLE CURÉ-HÉBERT

CONSIDÉRANT QUE l'école Curé-Hébert désire organiser des activités parascolaires de Dek hockey et ainsi utiliser la surface de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'école a déposé une demande de gratuité;

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre de la Commission des loisirs du 26 septembre 2018, le comité a recommandé l'accès gratuit à la surface pour les écoles primaire et secondaire d'Hébertville;

5900-2018

CONSIDÉRANT QUE les écoles doivent utiliser la surface conformément aux règles d'utilisation en vigueur;

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Dave Simard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter les recommandations de la Commission des loisirs et d'accorder la gratuité aux écoles primaire et secondaire d'Hébertville, lors des réservations de la surface de Dek hockey pour l'année scolaire 2018-2019.

6.J. ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 5867-2018 - PAIEMENT FINAL- DU REMPLACEMENT DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DU PAVILLON D'ACCUEIL DE LA STATION DE SKI DU MONT LAC-VERT

CONSIDÉRANT la résolution 5867-2018, qui autorise le paiement final d'un montant de 12 001,78 \$ taxes incluses à l'entrepreneur *Les Constructions Trépanier Brown* tel que recommandé sur le certificat de paiement préparé par la firme Éric Pinchaud Architectes;

CONSIDÉRANT les nouvelles recommandations, concernant les dispositions administratives, émises par Mme Sonia Simard de la firme Éric Pinchaud Architectes;

CONSIDÉRANT QUE selon les nouvelles recommandations, la Municipalité doit conserver 50 % de la retenue de garantie durant une année suivant la fin des travaux;

5901-2018

Il est proposé par le conseiller M. Éric Friolet appuyé par le conseiller M. Dave Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'abroger la résolution 5867-2018 et d'autoriser le paiement de 50 % de la retenue de garantie pour un total de 6 000,89 \$ taxes incluses à l'entrepreneur *Les Constructions Trépanier Brown* tel que recommandé sur le certificat de paiement corrigé et émis par la firme Éric Pinchaud Architectes.

7. URBANISME

7.A. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 509-2018 SUR LES ENTENTES RELATIVES AUX TRAVAUX PUBLICS

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Monsieur Yves Rossignol, qu'il compte déposer, à la séance du Conseil du 5 novembre 2018, un projet de règlement 509-2018 sur les ententes relatives aux travaux publics.

Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de la lecture du règlement lors de son adoption.

5902-2018

8. DONS - SUBVENTIONS - INVITATIONS

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer les subventions aux organismes suivants en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales :

8.A. PRISME CULTUREL - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Le Prisme culturel demande une aide financière pour le concours national « Scholarship B.A.T.D. 2018 » qui aura lieu à Toronto les 25-26-27-28 octobre prochains. Un montant de 100 \$ est autorisé.

8.B. TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS

L'organisme invite la Municipalité à la journée internationale des aînés du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui se tiendra le vendredi 12 octobre 2018 au Centre communautaire de Jonquière. L'achat de deux billets est autorisé au montant de 25 \$ chacun.

8.C. CLUB OPTIMISTE D'HÉBERTVILLE - INVITATION VINS ET FROMAGES

L'organisme invite la Municipalité à une soirée vins et fromages qui se tiendra le samedi 27 octobre 2018, à 18h à la salle Amithèque. L'achat de quatre billets est autorisé au montant de 50 \$ chacun.

8.D. GARDERIES EN MILIEU FAMILIAL D'HÉBERTVILLE - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE

La gratuité de la salle Multifonctionnelle est octroyée pour un rencontre qui aura lieu le 21 décembre 2018 à la salle Multifonctionnelle.

8.E. SPECTACLE DE ZÉBULON - INVITATION

L'achat de six (6) billets est autorisé, au coût de 25 \$, chacun, pour le spectacle de Zébulon qui se tiendra le 3 novembre 2018 à la salle Amithèque

8.F. PARTY CORPORATIF DES FÊTES AU MONT LAC-VERT - INVITATION

L'achat de treize (13) billets est autorisé pour le party corporatif qui se tiendra le 7 décembre au Mont Lac-Vert. Le montant des billets est de 50 \$ chacun.

9. RAPPORT DES COMITÉS

LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS

Le conseiller M. Christian Desgagnés était absent.

LE CONSEILLER M. DAVE SIMARD

Le conseiller M. Dave Simard informe qu'il a assisté aux rencontres et aux activités suivantes :

- Réunion plénière du Conseil
- Commission des loisirs
- Comité des ressources humaines

LE CONSEILLER M. TONY CÔTÉ

Le conseiller M. Tony Côté informe qu'il a assisté aux rencontres et aux activités suivantes :

- Rencontre de la Corporation du parc régional du Lac Kénogami
- Réunion plénière du Conseil
- Commission des loisirs
- Comité des ressources humaines

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a assisté aux rencontres et activités suivantes :

- Assemblée générale annuelle de Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert
- Rencontre Réseau Biblio, Mme Anne Larouche a été nommée le Coup de cœur de la bibliothèque d'Hébertville
- Réunion plénière du Conseil
- Rencontre avec le comité des bénévoles de la patrouille du Mont Lac-Vert
- Comité des finances

LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL

Le conseiller M. Yves Rossignol informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Réunion plénière du Conseil
- Travail de milieu à Desbiens
- Régie intermunicipale du parc industriel Secteur Sud

LE CONSEILLER M. ÉRIC FRIOLET

Le conseiller M. Éric Friolet informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Réunion plénière du Conseil
- Congrès annuel de la Fédération Québécoise des municipalités
- Comité des finances

LE MAIRE M. MARC RICHARD

Le maire M. Marc Richard informe qu'il a participé à plusieurs rencontres, notamment dans les dossiers suivants :

- Réunion régulière du Conseil
- Réunion de la MRC de Lac-Saint-Jean
- Rencontre avec des citoyens au bureau du maire
- Ouverture du Championnat mondial de pétanque à Desbiens
- Assemblée générale annuelle de Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert
- Congrès annuel de la Fédération Québécoise des municipalités
- Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur sud, M. Richard fait le rapport du mois de septembre
- Réunion plénière de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Séance extraordinaire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Régie du parc industriel Secteur Sud

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.A. MAISON DES JEUNES LA ZONE - INSTALLATION ÉLECTRIQUE

CONSIDÉRANT la visite de la préventionniste de la Mutuelle des Municipalités du Québec en mai 2018;

CONSIDÉRANT le rapport déposé et les recommandations formulées concernant l'usage des divers plateaux municipaux;

CONSIDÉRANT qu'une de ces recommandations concerne la Maison des jeunes La Zone;

5903-2018

Il est proposé par le conseiller M. Dave Simard, appuyé par le conseiller M. Éric Friolet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De procéder à la mise aux normes tel que recommandé dans le rapport de la MMQ et selon la soumission présentée par Réjean Tremblay Entrepreneur Électricien, datée du 19 septembre 2018, au montant de 425 \$ plus taxes.

11. LISTE DES COMPTES

11.A. LISTE DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

5904-2018

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Éric Friolet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité d'Hébertville pour une somme totalisant 329 729,82 \$.

11.B. LISTE DES COMPTES DU MONT LAC-VERT

Aucune liste des comptes déposée pour le Mont Lac-Vert.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets abordés lors de la période de questions ont été ceux-ci :

- Réparation du camion Volvo : y-a-t-il un problème d'opération?
- Frais d'Hydro-Québec en juin pour le Mont Lac-Vert
- Le coût du contrat de déneigement de 2017-2018 vs 2018-2019

Les citoyens présents ont eu les réponses à leurs questions.

S'il y a lieu, des suivis seront ultérieurement donnés.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Dave Simard propose de lever l'assemblée, à 19h57.

MARC RICHARD
MAIRE

KATHY FORTIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
PAR INTÉRIM